

UN TRÔNE EN DANGER POUR QU'IL LA DÉFAITE OU LA VICTOIRE LE VETO DU MAIRE

Le premier ministre Silvela accusé, devant le Sénat de conspirer contre la monarchie pour établir la république

SON PLAN, DIT-ON, ÉTAIT DE DECLARER LE PRINCE EN AGE, DE LUI CONFIER LE POUVOIR ET DE LE DETRONER

Le général Polaviejo, ministre de la guerre, est aussi accusé devant le Sénat de faire partie de la conspiration

Silvela devait être fait président. Les récentes cours martiales n'auraient été qu'une comédie pour protéger les traités

Madrid, 24.—Le comte Almenara, sénateur, qui, l'an dernier, a dénoncé les généraux de son pays comme des lâches, vient de faire à une séance secrète du Sénat, les déclarations qui amèneront la démission de tout le cabinet, sous une révolution. Ce sénateur est le seul qui ait protesté contre le refus du gouvernement d'exposer les délibérations des cours martiales des Philippines, Cuba et Porto Rico, devant le Sénat qui est considéré le plus haut tribunal d'Espagne.



Le comte Almenara a livré au Sénat nombre de secrets importants, et a accusé les hauts cours militaires, ainsi que les ministres de la guerre, de trahison, et cela sous serment. Il a dit en face à Senor Silvela qu'il était un veuf de la vérité, et qu'il avait épousé en secondes noces la fausseté et l'impuissance, et que tous ses actes ont été fataux au pays, ainsi que ceux de son cabinet.



Il est évident, dit-il, que le but de la conspiration était de donner le pouvoir à Silvela et de l'associer des personnes d'un caractère à ne pouvoir occuper de hautes positions, dans l'empire quel que parvint.

PIÈCE A CONVICTION

Contre un employé chez des marchands de nouveautés

Où les vols se multipliaient

Depuis plusieurs semaines, MM. Clavet et Juchereau, marchands de nouveautés, au No 1430, rue Sainte-Catherine, s'apercevaient que leurs marchandises disparaissaient et que les recettes, au lieu d'augmenter, diminuaient, malgré les ventes nombreuses de chaque jour.

IL FLAIDE COUPABLE

Mme Masson, le vieil Italien, accusé de vol de \$1,200 chez MM. Thomas May et Cie, a retiré sa défense de non-coupable et a plaidé coupable. Il recevra sa sentence mardi après-midi à 2 30 heures.

Les forces du général Methuen, supérieures en nombre, battent un détachement de 2000 Boers et font 40 prisonniers — La bataille était inattendue

LES BOERS ONT DÉCIMÉ LES OFFICIERS ANGLAIS MAIS N'ONT PU RÉSISTER A L'ASSAUT A LA BAYONNETTE — COMBATS A LADYSMITH ET ESTCOURT

Une rumeur vague circule à Capetown que le général White aurait attiré les Boers dans un piège pour les exterminer

Londres, 24.—Le secrétaire de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Methuen par l'entremise du général Forestier-Walker, datée de Belmont :

"Attaqué l'ennemi, au point du jour, ce matin, 23 novembre. Il occupait une forte position. Trois hauteurs ont été emportées successivement. "L'infanterie s'est battue avec un ardeur admirable, et a été bien supportée par la brigade navale et l'artillerie. L'ennemi s'est battu avec courage et acharnement. Si j'avais attendu plus tard pour attaquer l'ennemi, mes pertes auraient été de beaucoup plus sérieuses. Notre victoire a été complète. Nous avons pris quarante prisonniers. J'ai fait inhummer plusieurs Boers tués pendant l'action, mais le plus grand nombre de morts et blessés ont été emportés par leurs camarades.

"Nous avons pris un grand nombre de chevaux et de vaches, et nous avons détruit une grande quantité de munitions. "Le brigadier général Eatherston-hauch a été grièvement blessé à la poitrine et le lieutenant colonel Crabbe, des Grenadier Guards a été blessé et fait prisonnier. Nos autres pertes sont : Dans le troisième Bataillon des Grenadier Guards, le lieutenant Fryer, tué; le lieutenant Blundell, dangereusement blessé. Second Bataillon — les lieutenants Lyon et Cameron, blessés et faits prisonniers; les lieutenants Leslie, Vaughn, Guerdon-Rebow et Russell, blessés.

Soldats — 26 tués; 36 blessés et 13 disparus, probablement prisonniers. Coldstream Guards — Premier Bataillon: le lieutenant Grant, blessé. Second Bataillon: le lieutenant hon. C. Willoughby et le lieutenant Burton, blessés. Soldats: 8 tués, 23 blessés, 5 disparus probablement prisonniers. Scots Guards: 1er Bataillon, le major hon. North Dalrymple-Hamilton, blessé sérieusement; les lieutenants Bulkeley et Alexander, blessés. Soldats: 9 tués, 24 blessés. Northumberland Fusiliers: 1er Bataillon, le capitaine Eggar et le lieutenant Brine, tués. Le major Rashwood et le lieutenant Festing, dangereusement blessés; le capitaine Sapte et le lieutenant Flahourne, blessés. Soldats: 12 tués, 32 blessés. Northamptonshire Regiment: Second Bataillon, le capitaine Preeand et le lieutenant Barton, sérieusement blessés. South Yorkshire Regiment: Second Bataillon, trois soldats blessés.

LA BATAILLE INATTENDUE

Londres, 24.—Avant que l'annonce soit parvenue à la situation de Natal, on reçoit la nouvelle d'une grande bataille, près de Belmont. Elle s'est produite plus vite qu'on ne s'y attendait. On n'en a encore reçu que la nouvelle officielle, mais autant qu'on peut s'en assurer, la chose paraît avoir été presque une répétition de la bataille d'Elendlaagte. Une dépêche de la veille estimait le nombre des Boers dans le voisinage à 2000, et qu'ils avaient cinq canons, et à en juger par l'absence de toute information contraire dans le message officiel, on croit que les Anglais étaient quelque peu supérieurs en nombre.

Les Boers, avec leur habileté ordinaire, avaient choisi une position retranchée. Les troupes britanniques se trouvaient dans l'obligation d'emporter successivement trois cotons. Il y a apparence que les Gardes ont terminé l'action, en s'emparant du dernier coteau par une charge à la baïonnette, après que ses défenseurs eussent été mis dans le désespoir par le canon.

On ne sait pas si les positions ainsi gagnées ont été retenues. On vient de recevoir le rapport des événements à Mafeking, jusqu'au 15 novembre. Il y a peu de nouveau. A cette date, le colonel Baden-Powell n'attendait pas à être secouru, au moins pour une quinzaine, et peut-être un mois. Cependant, Mafeking et Kimberley paraissent en sûreté. D'autres rapports sur la reconnaissance d'Arundel disent que les Boers étaient occupés à détruire le chemin de fer. On y voit qu'après la retraite, des trains d'ambulance ont été envoyés de Naanpoort, avec des médecins. Si la chose est exacte, les pertes des Anglais ont certainement dépassé trois.

COMBATS A LADYSMITH ET ESTCOURT

La situation reste obscure dans le Natal. Il paraît que l'on se bat à Estcourt et Ladysmith. On avait d'abord annoncé qu'une canonnade formidable avait été entendue dans la direction de Willow Grange, ce qui portait à croire à une sortie du général Hildyard. D'autres dépêches disent que le général White a fait une sortie de Ladysmith et infligé une défaite démoralisante aux Boers.

Un fait remarquable c'est que la nouvelle de la victoire du général Methuen à Belmont a été reçue froidement à Londres, et a été plus de malaise que de satisfaction. On s'imagine que les pertes aient été si considérables du côté des vainqueurs, et le souvenir de Glencoe et d'Elendlaagte hante tous les esprits. On se rappelle que ces désastres avaient été annoncés comme des victoires et on s'inquiète. Comme à Glencoe, un général a été sérieusement blessé, et un grand nombre d'officiers et soldats ont été faits prisonniers et blessés, et il est impossible que l'Angleterre se réjouisse d'une victoire qui lui coûte si cher, si victoire il y a. Un personnage important qui s'était rendu, ce matin, au Bureau de la guerre, pour avoir des nouvelles de son fils, officier dans l'armée de Methuen, disait avec un sourire amer: "Moins nous remporterons de victoires comme celles de Glencoe, d'Elendlaagte et Belmont, le mieux ce sera pour nous. Je m'attends qu'on appelle victorieux, ces hétéocotes de soldats qui s'arrêteront pas la marche en avant des Boers, mais semblent plutôt le favoriser.

Prétoria, 24.—On croit que le gouvernement permettra à un lieutenant Winston Churchill, qui, gravement blessé, ne pourra plus prendre les armes. On croit que le jeune Churchill restera en Afrique comme correspondant de journaux.

Un certain nombre d'employés de chemin de fer prisonniers à Mafeking et Lohetani, ont été renvoyés à Delagoa Bay, après avoir prêté le serment de ne pas combattre contre le Transvaal.

Depuis le Président Kruger jusqu'au plus pauvre burgher, tout le monde analyse partiellement l'action des colonnes que les Boers sont à faire un serait arrivé si, dès le début de la guerre, au lieu de faire le siège de Ladysmith, il s'était avancé sur Pietermaritzburg.

La nouvelle envoyée par le général Galters que les Boers sont à faire un serait arrivé si, dès le début de la guerre, au lieu de faire le siège de Ladysmith, il s'était avancé sur Pietermaritzburg.

Cape Town, 24.—Des rumeurs vagues disent que le général White a pris les Boers dans un piège, à Ladysmith, et les a anéantis, continuant à chasser ici. Ces rumeurs ne sont pas confirmées. On n'y attache pas grande importance. Trois escadrons de cavalerie légère sont partis pour le nord.

Des nouvelles reçues de Pretoria prétendent que cinq cents Boers ont été tués et autant de blessés depuis le commencement de la guerre.

Londres, 24.—Les portes du Bureau de la guerre étaient assiégées par une foule anxieuse, dès sept heures, ce matin. On voyait là des riches et des pauvres, des hommes et des femmes, des vieillards et des enfants. Tous venaient contempler la liste des morts et des blessés de la bataille d'hier, pour y chercher le nom d'un époux, d'un frère, d'un père, d'un fils.

Les employés étaient assaillis par une foule de questions. On semble craindre que la dépêche officielle n'ait pas tout dit.



CARTE DE LA FRONTIÈRE DE L'ÉTAT LIBRE D'ORANGE, MONTRANT LE VILLAGE DE BELMONT OÙ SE FIT LE SANGlant COMBAT D'HIER, ENTRE LES BOERS ET LA BRIGADE DU GÉNÉRAL LORD METHUEN.

de un Transvaal est en faveur de la guerre. Tous les Boers ont une foi immense en Joubert et croient déjà voir flotter le pavillon des deux peuples républicains unies, sur toutes les villes du Natal et de la Colonie du Cap, dont le siège est commencé. Le pavillon des Républiques unies est déjà prêt et porte la croix d'Orange.

Les Boers croient que la guerre ne durera pas plus de cinq à six mois. Le commandant Albrecht et le lieutenant Kloff sont partis pour aller s'emparer de Bulawayo.

Mool River, 24.—Les Boers n'ont envoyé qu'une seule bombe dans le camp de leurs ennemis, depuis ce matin. Les ennemis anglais sont trop éloignés pour produire aucun effet.

Un courrier officiel indigne rapporte qu'il a entendu une vive fusillade dans la direction du Nord. Ce courrier, qui vient d'Estcourt, dit qu'il a été pris par les Boers qui l'ont retenu plusieurs jours, après avoir cherché en vain à trouver les dépêches qu'il portait sur lui.

Les Boers sont fortement retranchés au sommet d'une montagne, où ils ont placé deux puissants canons. Londres, 24.—Le gouverneur du Natal a envoyé la dépêche suivante au Bureau de la guerre: "Tuppala Drift a été attaqué durant la matinée d'hier, par une troupe de 250 à 300 Boers qui venaient, croit-on, d'Helpankar et Umveti. Les carabinières à cheval, sous les ordres du major Leuchars, et un petit détachement de la police du Natal, en tout 140 hommes, ont forcé les Boers à se rendre après deux heures de lutte. Un sergent-major a été tué.

Margalote, Colonie du Cap, 24.—Une dépêche reçue de Mafeking en date du 15 courant, dit: "La garnison est pleine de courage, mais la position devient de plus en plus difficile à soutenir. Les Boers rapprochent constamment leurs retranchements. Leur artillerie lance presque continuellement des bombes et les troupes obligées de rester enfermées commencent à souffrir.

Le lieutenant Blundell, des Grenadiers Guards, dangereusement blessé à la bataille de Belmont, est mort de ses blessures. Orange River, 24.—Un engagement a eu lieu, hier matin, de l'autre côté de Wittepoort. L'artillerie anglaise a forcé l'ennemi à se retirer. Voici la note officielle confiée à la presse, à ce sujet: "L'artillerie a ouvert le feu à 4 45 a.m. sur les hauteurs à deux milles d'Orange River. Le feu a cessé à 7 heures, l'ennemi s'étant retiré à 15 milles."

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
M. Médéric Beauparlant, vicaire à Hochelaga, est nommé vicaire à St Constant.
M. Emery Prévoist, vicaire à St Jacques, va à Hochelaga.
M. S. Chagnon, vicaire à St Constant, vient à St Vincent de Paul de Montréal.

JURY MIXTE
Hier, le juge Doherty a accordé un jury mixte dans la cause de Cyr vs la Compagnie Electrique Royale, dans laquelle le demandeur réclame des dommages pour la mort de son fils, qui a été tué instantanément en tombant accidentellement sur un fil électrique non isolé.

Au sujet des assemblées de comités, le même jour que le Conseil

Son Honneur ordonne que le règlement soit respecté

Grand émoi, ce matin, à l'hôtel de ville. Comme "La Presse" l'a annoncé, hier, il devait y avoir aujourd'hui, quatre assemblées: le comité d'hygiène, le comité d'hygiène, le conseil de ville et finalement le comité de l'acquies, à huit heures du soir, pour continuer l'enquête Laforest. Or, plusieurs échevins, qui sont empêchés par leurs affaires personnelles, de donner ainsi tout leur temps aux affaires municipales se sont plaints, avec raison, au maire Préfontaine, de cet excès de zèle de la part de quelques-uns de leurs collègues. D'après la nouvelle charte, celui qui s'assiste pas à une séance de comité, régulièrement convoquée est passible d'une amende de \$5, et d'un autre côté la règle 48 dont "La Presse" a toujours recommandé l'observance, dit: "Aucun comité ne se réunit le même jour que celui où le conseil s'assemble, à moins que ce ne soit pour affaires de l'importance la plus urgente et avec la sanction du maire."

Or, de toutes les réunions de comité convoquées pour aujourd'hui, il n'y a que celle du conseil s'assemble, à moins que ce ne soit pour affaires de l'importance la plus urgente et avec la sanction du maire. Or, de toutes les réunions de comité convoquées pour aujourd'hui, il n'y a que celle du conseil s'assemble, à moins que ce ne soit pour affaires de l'importance la plus urgente et avec la sanction du maire.

Cette affaire nouvelle n'était malheureusement que trop vraie. Plusieurs hommes entrèrent précipitamment dans la demeure du coin loué par M. Desormaux et là, au second étage, dans la chambre du coin, Mlle Lesbel, spectacle s'offrit à leur vue.

Un homme, disait-on, venait de se suicider en se tirant un coup de revolver à la tempe. Cette affreuse nouvelle n'était malheureusement que trop vraie. Plusieurs hommes entrèrent précipitamment dans la demeure du coin loué par M. Desormaux et là, au second étage, dans la chambre du coin, Mlle Lesbel, spectacle s'offrit à leur vue.

Le corps d'un homme replié sur lui-même baignait dans du sang. De la chambre se dégageait encore une odeur de poudre et la main de l'infortuné crispait un revolver fumant.

On crut la victime blessée seulement et l'ambulance fut mandée. La chose était inutile car le projectile avait touché juste et la mort avait été venue instantanée. Les médecins de l'ambulance laissent à la charge de la victime qui fut placée sur le lit.

Un médecin, appelé au moment de la découverte de cette tragédie, avait constaté la mort. Le revolver retiré des mains de la victime avait deux chambres vides et l'on supposa que deux coups avaient été tirés.

Le nom de la victime fut vite connu. C'était un nommé Joseph Millette, âgé de 35 ans, marié et sans enfants. M. Millette était marié il y a environ 7 ans avec la fille d'une excellente et brave famille de ce coin, Mlle Lesbel. Il était adonné à la boisson et malgré ses grandes aptitudes commerciales, resta difficilement en place, comme commis-voyageur pour différentes maisons de la métropole.

Quand l'infortuné se laissait aller à ses déréglés, il devenait, paraît-il, incontrôlable et les parents de sa femme ne cessaient de répéter à cette dernière que ses jours étaient en danger. Malgré cela l'épouse dévouée et fidèle cherchait à calmer son mari, à caicher sa malheureuse passion et à le détourner envers et contre tous.

Il y a environ un an, M. Millette fut pris d'un violent branlement nerveux et l'on craignait tant pour sa raison que la famille décida de le faire soigner à la Longue-Pointe à l'Asile St Jean de Dieu. Il en sortit, dit-on, avec une santé parfaite, mais les deux déréglés ne cessèrent pas.

Quand l'infortuné se laissait aller à ses déréglés, il devenait, paraît-il, incontrôlable et les parents de sa femme ne cessaient de répéter à cette dernière que ses jours étaient en danger. Malgré cela l'épouse dévouée et fidèle cherchait à calmer son mari, à caicher sa malheureuse passion et à le détourner envers et contre tous.

Le nom de la victime fut vite connu. C'était un nommé Joseph Millette, âgé de 35 ans, marié et sans enfants. M. Millette était marié il y a environ 7 ans avec la fille d'une excellente et brave famille de ce coin, Mlle Lesbel. Il était adonné à la boisson et malgré ses grandes aptitudes commerciales, resta difficilement en place, comme commis-voyageur pour différentes maisons de la métropole.

"On m'apprend que le comité de l'acquies doit tenir une assemblée, ce soir, à l'hôtel de ville. Les échevins qui croient que des assemblées de comités, le même jour que l'assemblée du conseil, ne doivent se tenir, excepté pour des questions de grande importance. Je dois attirer votre attention sur la règle 48 qui déclare qu'aucun comité ne se réunit le même jour que l'assemblée du conseil, à moins que ce ne soit pour les raisons les plus importantes et les plus urgentes, et avec l'autorisation du maire."

Dans ces circonstances je suis obligé de refuser ma sanction à l'assemblée du comité des marchés, demain matin, et je vous prie de croire que je ne fais cette démarche que sur les représentations qui me sont faites par des échevins qui se plaignent d'une manière générale, des assemblées de comités qui sont tenues le même jour que le conseil.

Croyez moi, etc.
R. PRÉFONTAINE, Maire.

En conséquence, l'échevin Laporte a remis à demain après-midi à 3 30 heures l'enquête Laforest.

Quant au comité des marchés, il aura sa séance, mercredi prochain. L'avocat de la cité, M. Roner Roy, interrogé ce matin, par le représentant de "La Presse", a approuvé l'attitude prise par le maire disant qu'elle était tout à fait conforme aux règlements établis.

VICTIME DE L'ALCOOL

M. Joseph Millette, dans un moment de désespoir, s'arme d'un revolver et se tue

Ce drame sanglant s'est déroulé hier après-midi vers cinq heures dans une maison, coin des rues St Hippolyte et Mont-Royal

Vers cinq heures, hier soir, un émoi considérable, suivi d'un grand rassemblement, s'est produit dans la partie nord de la ville, au coin des rues St Hippolyte et Mont-Royal.

Un homme, disait-on, venait de se suicider en se tirant un coup de revolver à la tempe. Cette affreuse nouvelle n'était malheureusement que trop vraie. Plusieurs hommes entrèrent précipitamment dans la demeure du coin loué par M. Desormaux et là, au second étage, dans la chambre du coin, Mlle Lesbel, spectacle s'offrit à leur vue.

Le corps d'un homme replié sur lui-même baignait dans du sang. De la chambre se dégageait encore une odeur de poudre et la main de l'infortuné crispait un revolver fumant.

On crut la victime blessée seulement et l'ambulance fut mandée. La chose était inutile car le projectile avait touché juste et la mort avait été venue instantanée. Les médecins de l'ambulance laissent à la charge de la victime qui fut placée sur le lit.

Un médecin, appelé au moment de la découverte de cette tragédie, avait constaté la mort. Le revolver retiré des mains de la victime avait deux chambres vides et l'on supposa que deux coups avaient été tirés.

Le nom de la victime fut vite connu. C'était un nommé Joseph Millette, âgé de 35 ans, marié et sans enfants. M. Millette était marié il y a environ 7 ans avec la fille d'une excellente et brave famille de ce coin, Mlle Lesbel. Il était adonné à la boisson et malgré ses grandes aptitudes commerciales, resta difficilement en place, comme commis-voyageur pour différentes maisons de la métropole.

Quand l'infortuné se laissait aller à ses déréglés, il devenait, paraît-il, incontrôlable et les parents de sa femme ne cessaient de répéter à cette dernière que ses jours étaient en danger. Malgré cela l'épouse dévouée et fidèle cherchait à calmer son mari, à caicher sa malheureuse passion et à le détourner envers et contre tous.

Le nom de la victime fut vite connu. C'était un nommé Joseph Millette, âgé de 35 ans, marié et sans enfants. M. Millette était marié il y a environ 7 ans avec la fille d'une excellente et brave famille de ce coin, Mlle Lesbel. Il était adonné à la boisson et malgré ses grandes aptitudes commerciales, resta difficilement en place, comme commis-voyageur pour différentes maisons de la métropole.

Depuis son retour, le malheureux se livra à la boisson et maria ses suppositions de sa femme il continua de boire épuisablement pendant quatre jours. La réaction se fit violente et dépressive, et hier après-midi vers cinq heures, il se tira un coup de revolver à la tempe. Il s'abattit comme une masse, accroupi, la tête penchée vers le parquet.

Personne n'entendit le bruit de la détonation et ce n'est que lorsque Mme Millette monta dans son appartement pour changer de robe que l'horrible spectacle s'offrit à ses regards.

Elle sortit affoquée, en criant: Les vols! Les vols! s'accourant à ses cris et apprenant tout l'horreur de la situation.

C'est Mme Millette, par ses cris, qui lui a donné l'alarme.

Le mortuaire se répandit dans tout le quartier comme une trainée de poudre et bientôt la rue fut bloquée par une foule composée en majorité d'enfants. Les autorités furent prévenues et rétablirent l'ordre.

C'est de la bouche même de Mme Millette que nous tenons l'histoire de cette lugubre tragédie. Hier soir elle faisait pitié vraiment à voir. La douleur la terrassait et elle donnait libre cours à ses larmes.

L'enquête du coroner tenue, cet après-midi, au domicile, a été terminée par un verdict de suicide dans un moment d'irresponsabilité.

hypothèques de cent vingt mille piastres.—Nelson Gordon a admis sa culpabilité des vols chez Borbridge et chez Herriette dont le jury l'avait acquitté; il a aussi confessé avoir volé chez Mme Green. Sentence demain.

EST-CE UN MEURTRE ?

Un ermite frappé d'une balle au lac Meach — Notes de la capitale

Ottawa, 24.—Ce que l'on dit être un meurtre, mais qui peut bien n'être qu'un accident de chasse a été découvert, à treize milles de Hull, au lac Meach. Il y a une semaine, un canotier du nom de Paul Bélaire, espérant d'ermite, avancé en âge, a été frappé d'une balle en sortant de sa cabane. Il est tombé et a été trouvé mourant, samedi, par un nommé Groulx, qui l'a amené chez lui.

Le Dr Stevenson, de Wakefield, a été appelé, mais Bélaire est mort. Les intéressés n'ont pas averti le coroner, parce qu'ils n'avaient pas d'argent.

Mme Henderson, néphylète mardi par le gaz du poêle, est morte, ce matin, à Hull, âgée de vingt ans. Elle était mariée depuis six mois seulement. Le chef Jervis, de Bowmanville, vient de se voir chercher son prisonnier Murray arrêté à Hull par le chef Genest, sur accusation de vol à la banque de Bowmanville.



M. EMILE HENARD, architecte primé du grand concours international pour la construction de l'université de Californie, arrivé hier soir, à Montréal. — Voir page 8.

LA PRESSE
IMPRIMERIE ET PUBLICATION
711, RUE ST-JACQUES
MONTREAL

CIRCULATION DE LA PRESSE

Table showing circulation statistics for the week ending November 18, 1899, with columns for days of the week and circulation numbers.

TOTAL... 398,315
Edition Hebdomadaire... 32,091

MONTREAL, 24 NOVEMBRE 1899

NOTRE PULPE ET LE MARCHE AMERICAIN

Que notre épinette blanche soit devenue un arbre très précieux, voilà qui surprendra les anciens forestiers...

pour base la possession par le "Trust" de toutes les principales fabriques de pulpe et de papier aux Etats-Unis...

L'association américaine des éditeurs de journaux a présenté à la Haute Commission internationale Anglo-Américaine un mémoire signé par 157 propriétaires de journaux quotidiens...

FRANCE ET CANADA

Les résultats du traité de commerce

Le document français, correspondant à notre livre bleu "Commerce et Navigation" pour l'année finissant le 31 décembre 1898...

qui appelle le Rév. Soyres, pendant que l'évêque Sweetman, reste indéfiniment dans son opposition à ce "divine" L'évêque Sweetman a, parait-il, le droit canon protestant pour lui, tandis que les partisans de M. Soyres invoquent la volonté populaire...

Une conférence a eu lieu, mercredi dernier. La laïcité a exposé à l'évêque de toute la congrégation de la cathédrale St James était pour le Rév. Soyres, dans la compétence et le caractère seraient indiscutables. La réponse de l'évêque a été courte, mais très énergique...

MANUEL DU BACCALAUREAT

(Partie littéraire) par M. A. Leblond de Brumath, chez Coileux et Derome éditeurs, Montréal

M. Leblond de Brumath, directeur de l'Académie Commerciale de Montréal, plus communément appelée Ecole du Plateau, fondateur, avec M. Bonnin des cours de préparation aux examens...

Saint-Louis se trouve enfin réglé. Mgr Janssen, évêque de Belleville, a accepté la démission de l'abbé Chas, prêtre allemand, qu'il avait nommé curé de la paroisse, en majorité irlandaise, de Saint-Patrick...

En sa qualité de vice-président des Etats-Unis, M. Hobart était président du séant fédéral. Il sera remplacé, dans ces dernières fonctions, par M. Frye, sénateur du Maine, qui a été élu président temporaire du sénat, lors de la dernière session...

UN ENTHOUSIASME ASSEMBLÉE CONSERVATRICE

à Aymer, Ont., a choisi M. Brower, candidat pour le comté de East-Elgin. M. Brower, n'ayant été privé de son siège, par les tribunaux, qui sur une déchéance légale, paraît sûr d'une réélection.

Le gouvernement canadien accepte l'invitation de faire représenter le Canada à l'Exposition Pan-Américaine qui aura lieu en 1900, en la ville de Buffalo, Etat de New-York.

La Cie S. Carsley, Limitée RESTAURANT BOLGEANT

25 Côte St Lambert.
Réception comme le meilleur restaurant Français de Montréal.
REPAS... 25c et 50c.

Quatre Magasins Remplis de Jouets

Les magasins de Jouets, dans le soulagement, sont remplis de plus beaux et des meilleurs jouets du monde.
Tous les ans on espère avoir plus de jouets pour les jeunes enfants...

Habillements Reifers d'Hiver et pour Petits Garçons

Avez-vous des petits garçons à habiller? Si oui, quel que chose qui vous intéressera, chaque item passe pour être de bons vêtements recommandables pour les "petits garçons"...

HABILLEMENTS D'HIVER POUR PETITS GARÇONS

Habillements en serge bleu-marine, deux morceaux, genre Norfolk, pour petits garçons, depuis \$1.65.

VETEMENTS D'HIVER POUR HOMMES

Pardessus d'Hiver pour Hommes
Pardessus en beaver noir-bleu, devant fini avec boutonnières invisibles, et collet de velours, pour hommes. Spécial \$4.90.

HABILLEMENTS D'HIVER POUR HOMMES

Habillements en tweed gris Halifax, tout laine, devant croisé, pour hommes. Spécial \$5.45.

LA CIE S. CARSLY LIMITEE

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St Jacques.

L'HABILLEMENT FAIT L'HOMME

Le public donne son jugement en faveur de l'homme dont la mise recommandable semble être un talisman au succès.

HABILLEMENT DISTINGUÉ

25 ANNEES D'EXPERIENCE
A VOUS OFFRIR COMME APPUI

PANTALONS Très élégants, depuis \$1.75
HABILLEMENTS Complètes, depuis \$6.00
PARDESSUS Des mieux faits, depuis \$9.00
PARDESSUS Doubles en soie, depuis \$12.00

N'oubliez pas Tweeds Français, Anglais et Ecosais, et que nos hardes faites ou commandées spéciales sont de même confection et proviennent du même choix d'étoffes et de doublures.

L'AMONTAGNE & CIE. 1536 RUE ST CATHERINE 1538

Le Thé Ceylan Golden Tipped de Fraser

Est le meilleur thé de l'univers, et nous n'exagérons pas ses qualités, mais nous disons que rien n'a pu égaler son parfum.

JAMBONS ET BACON SALES A SEC

Maintenant en stock: Jambon Wilshire de The Canadian Packing Co. Bacon Wilshire de The Canadian Packing Co.

CONCERT DE PIANOLA

Samuel, le 25 courant, à 4 heures p.m., au salon de piano de L. E. N. Pratte et Cie, No 1676 rue Notre-Dame.

AVIS

Les héritiers de feu Gustave Fréchette, grevés de substitution, en vertu d'une donation portant substitution...

AVIS

Les héritiers de feu Gustave Fréchette, grevés de substitution, en vertu d'une donation portant substitution...

INFORMATIONS

On lit dans le "Soleil": "Contrairement à ce que "La Presse" annonçait hier, le fauteuil éditorial du "Soleil" n'est pas vacant.

Les troubles religieux, que "La Presse" signalait, l'autre jour, à Toronto, entre l'évêque Sweetman, de la cathédrale protestante de St James, et sa congrégation...

Le monopole du "trust" du papier

Le mouvement d'ensemble est le résultat des nouvelles relations qui ont été créées dès le début de la mise en force du traité de commerce.

En épousant une catholique, l'amiral Dowe s'est, parait-il, fermé le chemin qui conduit à la Maison Blanche.

Le volume d'un format facile est très bien édité sur son papier et dans un caractère très net et qui en permet l'étude facilement et sans fatigue.

En épousant une catholique, l'amiral Dowe s'est, parait-il, fermé le chemin qui conduit à la Maison Blanche.

Le volume d'un format facile est très bien édité sur son papier et dans un caractère très net et qui en permet l'étude facilement et sans fatigue.

En épousant une catholique, l'amiral Dowe s'est, parait-il, fermé le chemin qui conduit à la Maison Blanche.

Le volume d'un format facile est très bien édité sur son papier et dans un caractère très net et qui en permet l'étude facilement et sans fatigue.

En épousant une catholique, l'amiral Dowe s'est, parait-il, fermé le chemin qui conduit à la Maison Blanche.

Le volume d'un format facile est très bien édité sur son papier et dans un caractère très net et qui en permet l'étude facilement et sans fatigue.

En épousant une catholique, l'amiral Dowe s'est, parait-il, fermé le chemin qui conduit à la Maison Blanche.

Le volume d'un format facile est très bien édité sur son papier et dans un caractère très net et qui en permet l'étude facilement et sans fatigue.

En épousant une catholique, l'amiral Dowe s'est, parait-il, fermé le chemin qui conduit à la Maison Blanche.

Le volume d'un format facile est très bien édité sur son papier et dans un caractère très net et qui en permet l'étude facilement et sans fatigue.

En épousant une catholique, l'amiral Dowe s'est, parait-il, fermé le chemin qui conduit à la Maison Blanche.

Le volume d'un format facile est très bien édité sur son papier et dans un caractère très net et qui en permet l'étude facilement et sans fatigue.

En épousant une catholique, l'amiral Dowe s'est, parait-il, fermé le chemin qui conduit à la Maison Blanche.

LE PROCES
DEM. W. WEIR

Qu'est-ce qui constitue la circulation ? Les billets de la banque entre les mains du public, même s'ils ont été volés, déclare M. Kent.

ON AVAIT ESSAYE DE PENETRE
DANS LA VOUTE DE LA BANQUE AVANT LES
LIQUIDATEURS

M. Weir savait que l'argent avait été volé quand il a signé la vérification de la caisse en janvier 1899, dit l'assistant-comptable.

SEANCE D'HEUR APRES-MIDI

On a continué la transcription de M. A. Kent.

M. Greenshield : — Vous nous parlez de l'item intitulé "Autres parties de l'actif", au montant de \$25,000.00. Selon vous, cela ne devrait être que \$15,000.00 ?

R. — C'est mon opinion.

Q. — Un passif-voies le montant de \$18,949.88, étant la différence dans les prêts sur demande ?

R. — Parai les autres parties de l'actif. Tous ces items devraient être mis sous le même titre.

Q. — Parions maintenant des prêts courants. Je comprends que ce montant est de \$302,000.00 et que ce montant est juste, pourvu que M. Weir ait eu l'autorisation de signer ces billets ?

R. — Oui.

Q. — Maintenant la somme de \$179,155.00 devrait être en entier sous le titre de prêts aux directeurs, parce que M. Weir avait endossé ?

R. — Oui.

Q. — Le père à Frank Weir consistait en 5 billets endossés par son père ?

R. — Oui.

Q. — Au sujet du billet Desormeau, une partie a été transférée à M. Smith, qui agissait pour la banque ? Les banques font souvent des transferts de réclamations contre un failli, afin que le nom ne paraisse pas parmi les créanciers. Les dividendes ont été payés à la banque ?

R. — Je n'ai aucun doute.

Q. — Maintenant, vous avez refusé à M. Campbell, un auditeur bien connu, d'avoir accès aux livres de la banque, quoiqu'il eût l'autorisation de le faire, de la part de M. Hutchison, un des avocats de la couronne ?

R. — Je ne considère pas qu'il fut de mon devoir, de permettre à un étranger d'examiner les livres, justement au moment où le procès devait commencer. M. Weir avait accès aux livres, et connaît tout leur contenu. J'ai été placé en soin des livres, et je ne voulais pas que rien ne disparût.

Q. — Connaissez-vous M. Campbell, comme expert ? Craigniez-vous réellement que quelque chose ne disparût ?

R. — On est venu, vers le 14 novembre. Si M. Macmaster était venu, il aurait eu la facilité d'examiner à son profit.

Q. — Les cinq billets signés par M. Weir et représentant la somme de \$50,405.00 seraient-ils être inclus dans les prêts aux directeurs. C'était une responsabilité directe de M. Weir. Ce montant a été emprunté sur les capitaux actions, la propriété de la banque ?

R. — Je n'ai pas de connaissance personnelle de cela. Cette somme est entrée au nom de M. Weir. Je ne me souviens pas que M. Macmaster ait demandé ce compte-là.

Q. — Veuillez consulter le grand livre ?

R. — Ce livre contient le montant des stocks sous la classification William Weir, en fidé-commiss pour la banque. Ce n'est qu'une subdivision des comptes de M. Weir. Il n'y a aucune autorisation légale pour cela. L'entente, il dit, mais rien ne le prouve dans les livres.

Q. — Qui a reçu les dividendes ?

R. — M. Weir.

Q. — L'item du compte de F. Weir, selon vous, devrait être ajouté ?

R. — C'est une question d'opinion, une question de droit.

Q. — Et vous exercez un homme en prison, pour cela ?

R. — La cour. — Cette question est offensante.

Le témoin continue en disant que M. Garand a été nommé curateur le premier. Le témoin a été nommé environ une semaine après.

Q. — Avez-vous eu connaissance que les directeurs aient agi comme s'ils avaient quelque chose qu'ils voulaient cacher ou changer ?

R. — Non, les directeurs m'ont donné toutes les facilités.

Q. — Vous avez dit que les parts de la banque n'étaient pas négociables à aucun prix. Ne savez-vous pas qu'elles se vendaient au pair environ trois semaines avant la suspension ?

R. — Au moment où je me suis connaissance, il ne s'en est pas acheté depuis trois ans.

Réexaminé par M. Duffy :

Q. — Qu'est-ce qui constitue la circulation ?

R. — Les billets de la banque entre les mains du public de quelque façon que ce dernier en devienne possesseur.

Q. — Quand bien même ils auraient été volés ? Les directeurs savent ce qu'ils ont fait, et ils ont eu de voir ce que le rapport fut préparé comme il aurait dû l'être. Ils savaient qu'une partie de ces billets avaient été émis d'une façon illégale ?

R. — Le montant de la circulation a été vérifié pour la dernière fois, d'après les livres, le 21 janvier 1899. Au 30 août, nous avons constaté que la circulation dépassait de \$2,514.00 le montant qui était censé avoir été émis. Le 2 novembre, il y avait une somme de \$274,430.00 prête à être livrée à la circulation.

M. Greenshield s'oppose à cette preuve qu'il considère illégale. On ne fait que répéter ce que le témoin a dit dans son examen en chef.

M. Duffy répond qu'il veut savoir le montant de la circulation lorsqu'elle a été vérifiée pour la dernière fois.

Le témoin répond que la caisse a été vérifiée pour la dernière fois le 21 janvier 1899.

Q. — Quelle était la circulation à cette date ?

R. — Je ne puis le dire, il faudrait que j'eusse le rapport des succursales. Il y avait un montant de \$300,615, la dernière fois selon les livres.

Q. — Le rapport accuse \$216,870 ?

R. — Oui. La différence est de \$77,345.

Q. — Pouvez-vous trouver quelque chose dans les livres qui puisse expliquer le montant de \$216,870 ?

R. — Le 30 juin, la circulation était de \$263,375. Moins une erreur faite dans l'une des succursales, le montant exact serait de \$216,870. Rien ne prouve que des comptes aient été vérifiés depuis le mois de janvier. Le rapport a été soumis au gouvernement sans vérification.

Q. — Est-ce que les chiffres sont corrects ?

JOHN MURPHY & CIE

OFFRES SPECIALES
POUR SAMEDI

MANTEAUX

A cause de la température douce que nous avons maintenant, nous avons décidé de donner des bargains immenses dans notre Département des Manteaux. Tout le monde sait que c'est chez John Murphy & Cie., que se trouvent les quartiers généraux pour avoir des manteaux et que quand nous annonçons un bargain, nous sommes sérieux et c'est un vrai bargain que nous annonçons. Nulle part ailleurs vous ne pouvez trouver un aussi bon assortiment et nulle part ailleurs vous ne pouvez obtenir d'aussi bonnes valeurs. Voici quelques-uns des bargains que nous offrons pour SAMEDI :

50 élégantes colerettes Golf, en marchandises reversibles, toutes bien taillées et bien faites, prix \$2.95 seulement.

65 gilets en cheviot tout laine, doublés partout de satin "Mercedized", bien et élégamment faits, ajustement parfait, prix spécial \$2.55 seulement.

75 élégantes colerettes de couleur, à 3/4 pour cent d'escompte.

150 élégants gilets, en couleurs vives et toncés et dans toutes les nuances, à 33 1/3 pour cent d'escompte.

N'oubliez pas que les plus beaux et les meilleurs manteaux sont exposés ici.

JOHN MURPHY & CIE

2343 rue Ste Catherine, coin de la rue Metcalfe.

Conditions : Comptant. Tel. Up 933.

TOUTES PRETES A PORTER

JUPES DE ROBES

Dans toutes les plus belles étoffes et nuances, égalant en coupe et fini le meilleur ouvrage du tailleur.

JUPES DE ROBES en broché de couleur, valant \$3.00, pour \$1.49

JUPES DE ROBES en broché noir valant \$3.00, pour \$1.98

JUPES DE ROBES en broché noir valant \$4.00, pour \$2.49

JUPES DE ROBES depuis la petite somme de \$1.49 à \$20. A votre choix.

JUPES DE ROBES — Nous prenons votre commande, vous choisissez votre étoffe, et nous confectionnons dans l'espace de trois heures, prête à vous la livrer — une jupe de robe garantie d'une coupe et d'un fini parfaits.

MANTEAUX

50 MANTEAUX drab, valant au moins \$8.00, et que nous sacrifierons à \$5.49

MANTEAUX noirs, 3/4 longueur, valant \$10 et au-dessus, que nous sacrifierons à \$5.99

MATINEES en soie garnies en corde, dans les bleu, rouge, grenat, crème, etc., valant au moins \$6, vend. à \$4.99

MATINEES noires en très bon sateen, valant certainement \$4.50 pour \$2.34

MATINEES en couleur, sateens de choix, bas prix à \$4.50 pour \$2.34

ARCAND FRERES,

MARCHANDS DE NOUVEAUTES,

111 RUE SAINT-LAURENT

Coin Lagachetière, Montréal.

Objet de cette question.

Par le juge — Avez-vous examiné la note et qu'avez-vous trouvé ?

R. — Oui, j'ai examiné la note, et j'y ai trouvé \$495,816. La circulation du dehors était de \$455,000. Le 30 juin, selon les livres, le montant dans la note était de \$506,000. Personne n'a eu accès à la note à partir du 20 juillet. J'ai découvert qu'il y en avait pour \$200,000 de plus en circulation.

Par la cour — Pouvez-vous nous dire le montant de billets qui sont entrés ou sortis de la banque entre le 30 juin et le 28 juillet ?

R. — Il faudrait que j'examine les livres des succursales. J'ai devant moi un mémorandum mentionnant que le 19 juillet il manquait une somme de \$173,000. Le 26 janvier, il y avait \$296,935 entre les mains du payeur.

Q. — Pouvez-vous nous lire le rapport du président ?

R. — Rien en particulier.

M. Greenshield veut savoir ce qu'il y avait dans la note.

Le témoin dit que 15 jours après la liquidation, on avait essayé de pénétrer dans la note. On a trouvé une clef brisée dans la serrure. C'est alors que les liquidateurs ont tout transporté dans un endroit plus sûr. Le témoin ne sait pas si l'on était parvenu à pénétrer dans la note avant cela.

M. Wm. COMMON

Le témoin suivant est William J. Common, comptable de la société Riddell et Common. Il se souvient de la faillite de John Anderson. Le témoin et son associé, ont été nommés curateurs. M. Weir a été nommé l'un des inspecteurs. J'ai devant moi un document assermenté

16 qui place la dette due à la banque comme étant de \$820. Dans sa réclamation, la banque a produit des billets au montant de \$1,032. Le dividende a été payé à M. Weir. Cet affidavit a été assermenté par Louis Deguire, un des employés de la banque. La succession a payé un dividende de \$2-1/4 pour cent. M. Weir a retiré la somme de \$23,622.

Q. — Au sujet des billets pour \$17,000, \$3,000 et \$7,945.53 formant le total de \$27,945.53, la réclamation actuelle de la banque contre la succession Anderson, est-ce que M. Weir était autorisé à les signer ?

R. — Non.

La défense déclare n'avoir pas de questions à poser au témoin.

On entend ensuite la déposition de l'assistant comptable de la banque. En réponse à M. Hutchison, le témoin dit qu'il connaît Ferdinand Lemieux. Il était comptable en chef en septembre 1898. Le témoin se souvient du départ de M. Lemieux. C'est vers ce temps-là que M. Weir s'est aperçu de la disparition de \$27,945.53, la réclamation actuelle de la banque contre la succession Anderson, est-ce que M. Weir était autorisé à les signer ?

R. — Non.

Les \$173,000 sont disparus en septembre 1898. Donc M. Weir le savait quand il a signé la vérification de la caisse en janvier 1899. Il savait que l'argent avait été volé. D'après ce qu'a dit M. Weir, ce montant ne se trouvait pas dans la note. Nous avons vérifié la réserve avant la découverte, et nous ne l'avons pas trouvée correcte à cette date. Il manquait quelque chose comme \$21,000. Après la disparition des \$173,000, nous avons vérifié de nouveau. Ce montant n'y était pas. Lemieux est revenu et a été réinstallé. Lorsque M. Weir est revenu de New-York, il a dit que c'était un erreur. Depuis le 30 janvier jusqu'à la date à laquelle le rapport a été envoyé au gouvernement, je suppose que l'on a procédé à une autre

BANQUEROUTE !!

CONTINUATION DE LA VENTE
du STOCK DE FAILLITE que
nous avons acheté à..... 50c

A MOITIE PRIX

QUELQUES LIGNES POUR VOUS
CONVAINCRE DES BAS PRIX.

Grande Réduction dans les MANTEAUX ET COLLERETTES. Nous les avons de \$2.50 à \$16.00, en Beaver et Cheviot noir et couleur.

POUR ENFANTS — ECHANTILLONS de CAPINES, CASQUES, MANCHONS, MITAIES, COLLETS, BOAS en FOURRURE BLANCHE, à 35c, 50c, 65c, 75c, 90c, \$1.00, \$1.25 à \$1.50, valant au moins le double.

DOUILLETES et CONFORTABLES valant au moins \$2.50 pour \$1.50.

JUPES DE ROBES, noires et couleurs, \$1.75, \$1.95, \$2.50, valant le double de ces prix.

CORPS et CALEÇONS pour hommes, 25c, 35c, 50c ; ce sont des marchandises de qualité extra.

CAMISOLLES pour dames, 13c, 15c, 20c, 25c. Venez voir, c'est l'unique moyen de juger de ces bargains.

ALSTERS pour dames, en Cheviot noir et couleur, \$3.00, \$4.00, \$5.50, valant \$8.00, \$9.00, \$10.00. Ces alsters sont d'un fini particulier.

Toutes les ETOFFES A ROBES vendues à 50 pour cent de réduction.

ROBES DE CHAMBRE en Flanellette d'Opéra, très bonne valeur à \$3.50, nous les sacrifierons à \$1.75.

COTON A DRAP (blanc), 9-4, 4-4, 10-4, à 15c.

FLANELLETTE, très large, à 4c.

CORSETS, de 19c, 40c, 60c et 90c.

MOUCHOIRS brodés et Dentelle à 5c.

GARNITURE EN THIBET, 1 pour 40c, 2 pour 75c.

ROBES D'ENFANTS et FILLETTES (importées de Boston), tout ce qu'il y a de plus cher, \$2.50, \$3.50, \$4.00, \$5.00, \$6.75.

BOAS PERLANTS de \$4 pour 18c.

COUPONS — Coton à Oreillers, 42 à 54 pouces de largeur, sacrifié à 1/2 de la verge.

COUPONS de Coton blanc, valant 10c, 12c et 13c, pour 8c.

COUPONS de Coton blanc, valant 7c, 8c et 9c, pour 5c.

FLANELLETTE, 36 pouces de largeur, valant 12c, pour 7c.

Importateurs de Marchandises Seches et de Nouveautés,

MAISON CENTRALE,

129 et 131 Rue Saint-Laurent, Montréal.

Stock de Banqueroute
GAGNON & MEUNIER

Nous Sommes
Au Premier Rang

Avec les escomptes sans parallèle au comptant que nous allouons tous les jours, et nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nos escomptes ne sont pas pour des vêtements et étoffes démodés mais pour des vêtements et étoffes des derniers goûts que nos acheteurs ont acheté des meilleurs fabricants de l'univers. Nous mentionnons, ici, quelques escomptes mais il vous faut venir voir les marchandises si vous voulez apprécier l'importance des escomptes que nous allouons.

ETOFFES A ROBES D'AUTOMNE

Ce ne sont pas des étoffes de l'automne dernier, mais bien de cet automne, en lots comprenant des robes noires, patrons particuliers, et couleurs. Draps à costumes tout laine, drap couvert, chemises et autres étoffes de très bonne qualité. Tous à écouler de 10 à 20 pour cent d'escompte sur les prix qui sont déjà marqués bien bas.

DEPARTEMENT DES MANTEAUX

Nous ne pouvons, faute d'espace, mentionner qu'un tiers, mais c'est un bon tiers. Nous voulons parler des gilets en drap beaver, pour dames, dont il y en a de couleurs foncées et noires, doublés partout de satin certain ; un gilet valant au moins \$12.50, mais où les grands avantages que nous avons à offrir, nous pouvons vous offrir les 24, tant qu'il y en aura (et il n'y en aura pas longtemps), pour 75c seulement. Ces gilets sont avec devant croisé ou avec boutons-pression. Si vous avez besoin d'un gilet, venez examiner ce grand bargain.

CHAPEAUX DE DAMES

Notre département de chapeaux de dames, garnis, est trop bien connu pour ses magnifiques créations, en chapeaux artistiques, que nous n'avons pas besoin de faire de commentaires ; qu'il nous suffise de dire que nous écoulerons tous nos CHAPEAUX DE DAMES, garnis, à moins de

20 pour cent d'escompte au Comptant.

Commandes par la poste promptement exécutées

OGILVY

Angle des Rues Ste-Catherine et de la Montagne.

Le Chocolat Hygiénique de COWAN,

Le Chocolat de COWAN,

Le Chocolat à la Crème en barre de COWAN,

Le Chocolat au Gingembre de COWAN,

Les Marchandises de COWAN sont toutes pures et hygiéniques.

310 1/2 St-L

POUGES ST LEGER

est à la fois appétitive et digestive. 12

LA MAISON
HAMILTON

Valeurs Spéciales pour Samedi

DANS LES
Gants, les Bas et les Chaussures

Deux Grandes Valeurs à \$1.00

La préférence accordée aux Gants Perrin & Frères et Rouillon est suffisante pour prouver leur supériorité et leur excellence.

DEMAIN, NOUS OFFRIRONS EN VENTE, 300 PAIRES, des gants et bas, si bien connus par tout le public, 2 et 3 boutons patentes, belle pique brodée sur le dessus, avec ou sans goussets, entre les doigts, piqués des doigts en appliqué ou autrement, dans les nuances de blanc, perle, jaune, gris, mode, tan, brun, rouge, bleu, vert et noir ; grands, de 5 1/2 à 7 1/2. Chaque paire garantie et mise sur la main sur demande.

Prix Spécial Samedi, \$1.00 la paire.

Nous donnons gratis à chaque personne achetant une paire de gants de main une palette de MILLERS GLOREINE, pour nettoyer les gants.

Gants en kid Buckskin non doublés, pour messieurs, brun et noir, juste la bonne pesanté pour l'automne, piqués appliqués, un bouton patent, grands assorties de 7 1/2 à 9 1/2.

Special pour Samedi, \$1.00 la paire.

3 Valeurs Spéciales dans les
Bas et Sous-Vêtements.

Le beau temps prolongé que nous avons cette année, nous met dans une position qui nous oblige à diminuer le stock de marchandises d'hiver un peu plus à bonne heure que d'habitude, c'est-à-dire que nous en avons trop pour le reste de la saison. Afin de faire ce changement, avec plus d'avantage pour notre clientèle, nous offrons les valeurs suivantes, à des prix qui vous donneront une idée des réductions qu'il nous faut faire pour le reste :

32 douz. de bas en cachemire noir par côtes, pour dames, valeur extra, forme découpée, talons et bouts de pièces doubles.

Prix Spécial Samedi 38c la paire ou 3 paires pour \$1.00.

Corps par côtes, couleur naturelle, fin pesant, pour dames ; manches longues et collet haut, boutonnés sur le devant, forme découpée, grand assorties.

Prix Spécial Samedi 35c chacun.

Caléçons pour dames, même qualité, 35c la paire.

Corps et caléçons pour hommes, fin pesant et rayé, pure laine, grands assorties, couleurs garanties.

Prix Spécial Samedi 39c chacun.

Offres Spéciales dans
Les Chaussures Demain

Une autre occasion qui vous prouvera que nous donnons toujours de bonnes valeurs dans les chaussures. Nous considérons que nous surpassons toute autre maison dans ce genre d'affaires, et que nous sommes le point de mire des autres.

Au Département des Chaussures

Nous donnons peu de lignes dans ce département, mais celles que nous mentionnons, sont des valeurs qui en VALENT LA PEINE.

138 paires de Congress pour dames, doublées en flanelle, bonne semelle épaisse, ce qu'il y a de plus confortable pour les saisons d'automne et d'hiver, jante haute ou basse, se détaillant partout à \$1.25. Spé- 80c

57 paires de Guêtres en drap noir pour dames ou jeunes filles, 6 boutons, boutonnières faites à la main, strappe ou drap doublé en kid, avec boucle en acier émaillé noir. Valeur régulière, 35c. Samedi, spécial la paire à 16c

Cirage français, préparé avec glycérine à l'huile, ce qu'il y a de mieux pour préserver les cuir fins et les amollir, se vendant partout à 15c la bouteille, Samedi, la bouteille. 10c

Il n'est pas trop de bonne heure pour parler des Articles pour les Fêtes. Pour encourager les gens à acheter de bonne heure, nous offrons demain plusieurs lots de JOUETS, POUPÉES, JEUX, CALENDRIERS et autres articles dans ce genre à des prix plus bas qu'à l'ordinaire.

Rendez-vous demain et voyez ce que nous pouvons faire à cette saison, et surtout n'oubliez pas d'amener vos enfants, le grand assortiment que nous avons sera suffisant pour les émerveiller.

LA MAISON HAMILTON

Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

DES FOURRURES CONFECTIONNEES

Et PEAUX peuvent toujours être obtenues au
AMERICAN FUR STORE
27 et 29 RUE SAINT-LAURENT.

Notre stock de fourrures confectionnées comprend les articles suivants : PARDESSUS de MESSIEURS, GILETS de DAMES, COLLERETTES (grandes et petites), ECHARPES, BOAS, GARNITURES, etc., en phoque, mouton de Perse, mouton gris, vison, Martre, Electric seal, thibet, chat sauvage, chinilla, etc. Quant au prix, au bon goût et à la confection, NOUS DEFIONS TOUTE CONCURRENCE. Une visite est sollicitée.

American Fur Store, 27 et 29 Rue St Laurent.

LA REPUTATION QUE NOUS AVONS DE FAIRE DES RIDEAUX DE FENÊTRES

Elegance, variété et à bas prix est bien connue. Les gens aiment à acheter de nous, car ils savent que nous nous occupons spécialement de la confection des rideaux, et cette raison seule nous donne un immense avantage sur les magasins où la confection des rideaux n'est qu'une ligne extra "vaine ligne". Venez notre rideaux \$2.95, c'est un modèle d'excellence.

Achetez des Rideaux \$2.95, c'est un modèle d'excellence.

Fabrique : THE MARTEL STEWART CO de la rue Bloor, 161, M. 127.

10

